



CAPA du 7 février Avancement accéléré

Cette CAPA est encore pour nous l'occasion d'exiger une clarification quant aux intentions de notre administration concernant l'avenir des CIO. Que devons-nous comprendre des déclarations du CSAIO dans la presse où l'on peut y lire que « la priorité n'est pas les CIO » ? Nous tenons à dénoncer encore et toujours le manque d'information en direction des personnels notamment quand un bail arrive à échéance et que le déménagement d'un CIO se pose. Nous tenons également à dénoncer des positions différentes entre les DSDEN et le rectorat, ce qui ne manque pas d'attiser les inquiétudes des collègues. En ces heures de « grand débat » que nous considérons comme un vaste plan de communication à la gloire du président, le thème des services publics entre autres sera abordé.

- Les déclarations de J.M. Blanquer aux assises de l'orientation à Limoges vendredi dernier donnent un aperçu de sa détermination à détruire le service public d'orientation de l'Education nationale. Il renouvelle sa volonté de localiser les CIO dans les lycées tout en affirmant qu'« il peut y avoir des exceptions, si on se rend compte qu'il y a un CIO qui marche bien ailleurs que dans un établissement », introduisant ainsi une logique concurrentielle. Quant aux DCIO, pour le MEN leur sort serait réglé puisque, je cite : ils « auront vocation à se consacrer à l'ingénierie de l'orientation sur leur territoire ». « C'est pourquoi à titre expérimental pour une période de 3 ans, à partir du 4ème trimestre de l'année 2019, nous ouvrirons, sur la base du volontariat, la possibilité de mettre à disposition aux régions des personnels de l'État ». C'est d'ailleurs le sens du décret soumis au CTM du 30 Janvier. Le gel de nombreux postes de DCIO est également un indicateur sur les intentions de ce ministère. Et C'est bien la disparition d'un service public qui est sournoisement organisée à travers la refonte de la carte des CIO. Celle d'un service qui offrait à chaque citoyen, dans un lieu dédié, un accompagnement de qualité, dans la durée, pour élaborer son parcours de formation et de qualification. Certes, ce service ne permettait pas de régler tous les problèmes que rencontre aujourd'hui la jeunesse qui veut s'insérer dans un monde du travail dérégulé où trop d'emplois ne proposent comme seul enrichissement aux personnes qui les occupent que celui procuré par le maigre salaire

alloué. Certes, il rendait plus service aux usagers qu'à l'institution confrontée aux problèmes de gestion des flux d'élèves. Mais nombre de nos concitoyens ont trouvé grâce à lui un élan pour une vie professionnelle réussie et il disparaît à un moment où, de toute part, monte le cri de la colère et du refus face à la pauvreté, pas seulement matérielle, de la vie qu'on leur... impose. Depuis toujours la FSU porte sur ces questions des revendications fortes. Nous rappelons à cette occasion que le Snes-Fsu a adressé une demande d'audience à la Rectrice.

Concernant le service public d'orientation de l'Éducation Nationale, la FSU demande le maintien des 22 CIO de l'académie avec des budgets de fonctionnement à hauteur des besoins et s'opposera à l'affectation des psy EN en établissement.

Concernant le traitement des carrières, nous continuerons à défendre nos positions par rapport à la méritocratie et à dénoncer l'absurdité de ce système d'avis, qui génère de l'inégalité entre nos collègues et entretient un sentiment de culpabilité et de défiance préjudiciable au bien-être au travail. Nous continuerons de demander une séparation stricte entre l'évaluation et la carrière. Nous continuerons de demander un plan de formation continue digne de ce nom qui puisse permettre des évolutions de pratiques. Pour cela il faut de l'exigence et entendre les besoins des collègues. Nous vous avons fait parvenir une liste de thèmes qui alimentera le groupe de travail prévu prochainement.

Pour cette année, nous demandons que les reliquats de l'année dernière soit 1,3 (+ les 0,50 de cette année) soit réinjecté afin qu'une ou deux promotions de plus soit attribuée notamment pour des collègues Psy EDA. En effet seuls des psyEN EDO bénéficient d'une accélération de carrière entre le 6ème et le 7ème et entre le 8ème et le 9ème. Dans un petit corps comme le nôtre, sans un avis excellent, les chances d'obtenir une accélération de carrière sont faibles. Est-ce que les psyEN EDA détachés ont été traités dans le corps des PE ?

Questions diverses :

Concernant le poste de DCIO d'Orléans qui a été supprimé, nous demandons qu'il soit implanté dans un CIO.

Nous avons vu qu'une personne supplémentaire avait été recrutée au SAIO. Sur quel moyen ce recrutement a-t-il été effectué ? Ce poste a-t-il vocation à être pérennisé ?

Concernant les RASED, nous demandons qu'ils soient complets et que les budgets soient là aussi à la hauteur des besoins.

Nous souhaitons connaître :

- le calibrage demandé par l'académie au MEN pour les EDA et les EDO

- les noms des collègues qui partent à la retraite